

Un tour d'horizon du Bureau du vérificateur général du Canada et du commissaire à l'environnement et au développement durable

Karen Hogan, CPA, CA
Vérificatrice générale du Canada

Andrew Hayes
Sous-vérificateur général et Commissaire à l'environnement et au développement durable
par intérim

James McKenzie, directeur principal

Kimberley Leach, directrice principale



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Un bureau d'auditeurs législatifs

- Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) sert le Parlement en lui fournissant de l'information objective et factuelle et des conseils sur les programmes et les activités du gouvernement, à partir des données recueillies dans le cadre de ses audits.
- Conformément à notre loi, le BVG a présenté des rapports au Parlement jusqu'à quatre fois par an. Le CEDD présente généralement des rapports deux fois par an.
- Les parlementaires se servent des rapports du BVG pour surveiller les activités du gouvernement et tenir le gouvernement fédéral responsable de sa gestion des fonds publics.



Notre mandat — Le cadre législatif

Le pouvoir de la vérificatrice générale lui est conféré par le Parlement.

Des textes législatifs divers définissent nos pouvoirs et nos responsabilités :

- *Loi sur le vérificateur général;*
- *Loi sur la gestion des finances publiques;*
- *Loi fédérale sur le développement durable;*
- et bien d'autres lois.

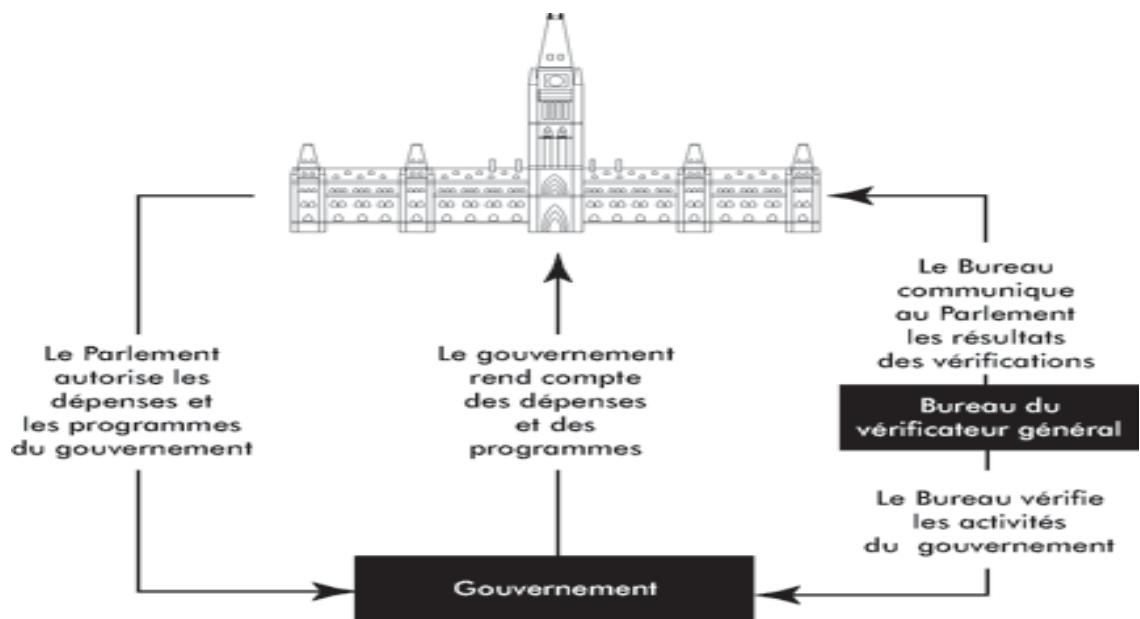


Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD)

- Rôle créé en 1995 dans le cadre de modifications à la *Loi sur le vérificateur général*. Le CEDD :
 - est nommé par le vérificateur général du Canada;
 - audite les résultats des programmes fédéraux liés à l'environnement et au développement durable;
 - examine la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement durable et des stratégies ministérielles de développement durable;
 - administre le processus de pétition en matière d'environnement;
 - le processus de nomination d'un CEDD permanent a débuté le 23 octobre.



Notre mandat — La place que nous occupons



Le budget et le personnel

- Budget principal des dépenses de 87,9 millions de dollars (78,1 millions de crédits votés / 9,8 millions d'autorisations législatives) pour l'exercice 2020-2021
- 585 équivalents temps plein
 - Le BVG emploie des comptables, des ingénieurs, des avocats, des professionnels des technologies de l'information, des spécialistes de l'environnement et des économistes.
- Quatre bureaux régionaux situés à Vancouver, à Edmonton, à Montréal et à Halifax



Mesures de protection de notre indépendance

La vérificatrice générale

- est nommée pour une période de 10 ans et ne peut être démise de ses fonctions que par une révocation motivée par le gouverneur en conseil sur adresse du Sénat et de la Chambre des communes;
- choisit les sujets, les dates et les méthodes d'audit;
- a accès à toute information du gouvernement dont elle a besoin pour s'acquitter de sa tâche;
- a toute la latitude voulue pour nommer elle-même son personnel;
- présente ses rapports directement au Parlement.



Activités

- Audits d'états financiers
- Examens spéciaux des sociétés d'État
- Audits de performance
- Examen des stratégies de développement durable du gouvernement, y compris de la Stratégie fédérale de développement durable
- Processus des pétitions en matière d'environnement



Audits d'états financiers

Ces audits indiquent si le gouvernement présente une image fidèle de sa situation financière par rapport aux normes. Ils comprennent :

- l'audit annuel des états financiers sommaires du gouvernement du Canada (contenus dans les Comptes publics du Canada) et des trois territoires;
- les audits annuels des sociétés d'État et d'autres entités (fédérales et territoriales).



Examens spéciaux

- Ces produits sont un type d'audit de performance.
- Au moins une fois tous les 10 ans pour chaque société d'État mère.
- Les rapports sont transmis aux conseils d'administration.
- Les conseils d'administration sont tenus de soumettre les rapports d'examen spécial au ministre de tutelle et au président du Conseil du Trésor au plus tard 30 jours après leur réception et de les rendre publics au plus tard 60 jours après leur réception.
- Nous incluons maintenant dans nos rapports présentés au Parlement des exemplaires complets des rapports d'examens spéciaux remis aux sociétés d'État.



Audits de performance

Dans le cadre de ces audits, le BVG :

- vérifie si les programmes du gouvernement sont gérés dans un souci d'économie et d'efficacité et dans le respect de l'environnement, et s'ils sont assortis de mesures qui permettent d'en évaluer l'efficacité;
- examine les pratiques de gestion, les contrôles et les systèmes de rapport, et les compare aux politiques et aux pratiques exemplaires du gouvernement;
- peut commenter la mise en œuvre des politiques, mais pas les politiques elles-mêmes.

Ceux-ci comprennent les audits présentés par la vérificatrice générale et le commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement et aux assemblées législatives territoriales.



Comment nous sélectionnons nos audits de performance

Nous sélectionnons les sujets d'audit sur la base

- des risques internes et externes auxquels sont confrontés les ministères et organismes et l'ensemble du gouvernement ;
- de l'importance – définie comme l'impact sur la santé des Canadiens, l'économie et l'environnement ;
- de l'intérêt pour les parlementaires ;
- de l'engagement avec les parties prenantes ;
- des ressources disponibles.



Examen des stratégies de développement durable

Stratégie fédérale de développement durable

- Les cibles et objectifs peuvent-ils être évalués?
- Dans quelle mesure les ministères et organismes fédéraux atteignent-ils les cibles et objectifs?
- Rapport au Parlement sur la justesse des renseignements contenus dans le rapport d'étape

Stratégies ministérielles de développement durable

- Évaluation de la mise en œuvre et des progrès
- En décembre 2020, près de 100 organisations fédérales seront incluses.

The screenshot shows the website of the Auditor General of Canada. The main heading is "Examen de la version provisoire de la Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2019 à 2022 et observations". Below the heading, there is a summary of the examination. At the bottom of the page, there is a graphic with four quadrants: "13 OBJECTIFS" (green), "29 CIBLES" (teal), "200 PLANS D'ACTION" (dark teal), and "SOUTIEN AU PROGRAMME À L'HORIZON 2030" (grey). A central circular logo reads "FAIT RAPPORT • ÉVALUE • CONTRÔLE • CEDD".



Les pétitions en matière d'environnement : une voix pour les Canadiens...

Le processus de pétition en matière d'environnement constitue un moyen unique pour les résidents canadiens de transmettre leurs préoccupations sur des enjeux environnementaux et de développement durable aux ministres fédéraux concernés et d'obtenir des réponses officielles de leur part.

En décembre 2020, près de 100 organisations fédérales seront incluses.

Renseignements supplémentaires :

www.oag-bvg.gc.ca

The screenshot shows the 'PÉTITIONS 101' page from the Office of the Auditor General of Canada. The page features a dark blue header with the title 'PÉTITIONS 101' in large white letters. Below the title, a subtitle reads: 'Une pétition permet à un résident du Canada de poser à des ministres fédéraux des questions sur des enjeux liés à l'environnement et au développement durable et d'obtenir une réponse officielle.' The page is divided into two main sections: a purple box on the left titled 'QUI PEUT PRÉSENTER UNE PÉTITION?' and a green box on the right titled 'QUELS SONT LES CRITÈRES À RESPECTER?'. The purple box explains that any Canadian resident (individual or organization) can submit a petition to the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. The green box states that for a petition to be admissible, it must concern an environmental issue related to sustainable development that falls within the jurisdiction of one or more federal government departments or agencies.



Priorités de la VG et du CEDD

- **VG**: la priorité est de répondre aux récentes demandes du Parlement (Plan Investir dans le Canada, réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19) et d'intégrer les objectifs de développement durable dans tous nos travaux.
- **CEDD**: les priorités sont:
 1. Le soutien au Parlement et à ses comités
 2. Les objectifs de développement durable à l'horizon 2030
 - Collaboration avec des auditeurs de l'étranger afin d'évaluer :
 - l'état de préparation (2018);
 - la mise en œuvre (2021).
 3. Les changements climatiques
 - Travaux antérieurs axés sur l'atténuation et l'adaptation (2014, 2017)
 - Les travaux futurs tiendront compte des aspects financiers et des initiatives émergentes d'adaptation et d'atténuation (2022)



Travaux récents et à venir

- Automne 2020 (déposés le 27 octobre 2020):
 - Audit de suivi sur le transport des marchandises dangereuses
 - Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Collectivités sûres et en santé
 - Rapport annuel sur les pétitions en matière d'environnement

- Printemps / été 2021:
 - Produits de santé naturels
 - Programme de développement durable à l'horizon 2030

- Automne 2021:
 - Les bassins hydrographiques
 - Fonds de réduction des émissions
 - Rapport annuel sur les pétitions en matière d'environnement
 - Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable



Assurance de la qualité

Nous assurons la qualité de nos audits :

- en suivant rigoureusement les normes d'audit;
- en embauchant des professionnels hautement qualifiés;
- en appliquant un système de gestion de la qualité qui repose sur un code de valeurs et d'éthique, des conseils d'experts et des revues externes et internes;
- en consultant des conseillers externes.



Le contrôle externe

- Le Comité permanent des comptes publics tient des audiences sur le plan ministériel et le rapport sur les résultats ministériels du BVG.
- Un auditeur externe nommé par le Conseil du Trésor audite chaque année les états financiers du BVG. Son rapport est déposé à la Chambre des communes.
- Comité d'audit du BVG (tous les membres votants sont externes, y compris le président)
- Le BVG est soumis à des examens externes par les ordres comptables provinciaux.
- Les examens par des équipes internationales de pairs.



Tous nos rapports sont disponibles sur notre site web :

oag-bvg.gc.ca

Vous pouvez nous suivre sur Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn.

Merci !



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada